



Compte-rendu d'atelier
Passer à l'action
Mercredi 25 octobre 2017 PM

Atteindre la Vision zéro au Québec : par quels moyens?

Durée : 50 minutes

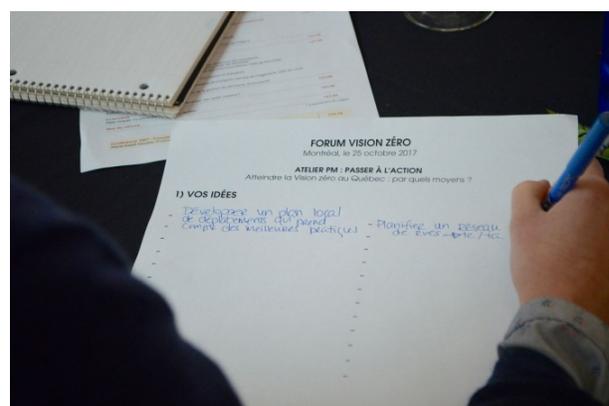
Nombre de participants : 118 incluant 2 élus, répartis en 14 groupes de discussion

Objectifs de l'atelier

- Identifier ensemble les actions à mettre en œuvre afin d'atteindre la stratégie Vision zéro à Montréal (et/ou à l'échelle municipale).
- À partir des propos recueillis durant l'atelier, formuler une déclaration pour les décideurs, afin de concrétiser la mise en œuvre de la stratégie Vision Zéro à Montréal et plus largement dans les autres municipalités québécoises.

Description de l'activité

En introduction de la matinée, nous avons invité les participants à prendre en note sur des autocollants durant les conférences, des idées ou éléments de réflexion en lien avec les 3 thèmes suivants : Infrastructure, Usager & Produit. En après-midi, nous avons distribué sur chaque table une grande feuille sur laquelle les participants pouvaient écrire leurs idées d'actions porteuses de changement. Les participants devaient choisir par la suite 2 actions porteuses de changement à présenter avec le reste de la salle durant la plénière.



Étapes du travail en sous-groupe :

- 1) [En guise de préparation] Pendant les conférences, les participants notent leurs idées sur des autocollants.
- 2) [20 minutes] Les participants discutent par table des actions porteuses de changement à mettre en œuvre à court/moyen terme pour atteindre une stratégie Vision zéro à Montréal et au Québec. Ils notent leurs idées sur les feuilles prévues à cet effet.
- 3) [10 minutes] Les sous-groupes sélectionnent une personne qui partage avec le reste de la salle 2 actions qu'ils considèrent comme prioritaires, afin de nourrir l'ensemble des participants à l'atelier.
- 4) [À la sortie du Forum] Les participants votent pour l'action qui est selon eux la plus porteuse, à l'aide d'une pastille de couleur, sur les feuilles prévues à cet effet. Ces actions seront les prémisses de nos recommandations aux décideurs suite au Forum Vision zéro.



Synthèse des résultats

À la fin de la discussion, les participants ont été invités à cibler deux actions porteuses de changement à partager au reste de la salle lors de la plénière.

Voici la liste des **actions prioritaires** par thème :

LÉGISLATION / POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Le Code de sécurité routière devient le Code de la rue (Bonification du CSR). Une loi québécoise pour Vision zéro, inclusion des principes de prudence, priorisation des usagers les plus vulnérables : les piétons en priorité. • Moyens donnés via la politique de mobilité durable au Québec, culture de sécurité et de partage de la route. • La Vision zéro doit être portée par le gouvernement et chaque élu pour avoir une réelle influence dans les arrondissements. • Politique forte, différents paliers de gouvernance, plan mobilité durable (MTMDET) (MAMOT) Loi 122. • Vision zéro portée par les élus, vision claire et à long terme. Implique une collecte, croisement et analyse des données pour connaître les causes des collisions et le contexte dans lequel celles-ci se produisent. • Changer le cadre légal, MAMOT, MTQ, MSSS.
RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> • Pour atteindre la Vision zéro, engager & mobiliser plus de ressources humaines. • Plus de ressources pour les modes de transports alternatifs. Aussi, ne pas rester fixer sur les intentions, mais plutôt développer des actions et des indicateurs de suivi. • Diviser le budget pour procéder à des réaménagements. Saisir les opportunités lors des réfections des rues.
ÉDUCATION / COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation auprès des jeunes, car ils sont l'avenir. • Il y a des actions à entreprendre avec les médias et les influenceurs afin de leur fournir de l'information juste et accessible. • Importance de l'adhésion citoyenne à la Vision zéro. • Meilleure éducation des usagers de toutes les générations (par exemple, en cas de contraventions ou d'infractions). • Arrêter de parler de Vision zéro, mais viser plutôt un vocable qui parle d'une mobilité durable et sécuritaire. • Réalisation d'un document de promotion de la Vision zéro adressé aux non-initiés (vulgarisation des principes, approche sensationnaliste et appui avec les données des bienfaits de la mise en place d'une Vision zéro).
ÉCHELLE PROVINCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement du Québec doit adhérer à Vision zéro, tout comme la ville de Montréal, en s'inspirant de la Vision zéro advocacy. • Plan de développement de Vision zéro : l'importance de soutenir les municipalités dans leurs démarches. • Revoir les normes de conception routières et appliquer les principes de sécurité à l'échelle des MRC, petites et grandes municipalités et en milieu rural.
AMÉNAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement à grande échelle est plus important que design à petite échelle. • Développer un guide des bonnes pratiques en aménagement de la rue où seraient revus les critères d'évaluation. Ainsi, il ne faut plus évaluer seulement en fonction de la fluidité. • Plan global de modernisation du réseau routier en fonction de Vision zéro à Montréal.